



« BELLE DE VILAINE »

koanten ar gwilen

Reconstruction à l'authentique d'une chaloupe pontée à cul rond et pavois ajouré de 1887 de la baie de Vilaine.
Classé Bateau d'Intérêt Patrimonial

Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine
Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS
Tél. : 06 47 75 52 32
Courriel : belledevilaine56190@gmail.com
Site : <http://www.belledevilaine.fr>

**Compte rendu du Conseil d'administration
du mercredi 8 décembre 2021**

Présents : Patrick Le Pallec, Pierre-Marie le Pévédic, Bernard Bertho, Daniel Le Sommer, Sébastien Le Mouroux, François Le Pallec, Jérôme Pautremat, Antoine Rullière, Roland James, Jean-Yves Mafoa, Eric Diquéro, Mme le Maire Régine Rosset, Dominique Prudhomme

Pouvoirs : Benoît Nardon donne pouvoir à D Prudhomme
Erwan Mehuys donne pouvoir à D Prudhomme

Absents : Sylvain Mayet, Robert Thomas

Invités : Gérard David et Bernard Mainguy

Le Président, Dominique Prudhomme remercie tous les présents, indique les pouvoirs qui ont été donnés ainsi que les membres absents.

1/ Adhésion et navigation (voir annexe 1)

30% d'augmentation des adhésions en 2021 par rapport à 2020.

Une grande majorité d'adhérents «Groupe»

Trois sorties de groupe ont été réglées sous forme de souscription.

Une trentaine de jours navigués en 2021 (25% de plus qu'en 2020)

En raison des règles sanitaires, les sorties en mer sont principalement des sorties avec des groupes constitués.

Augmentation des sorties pour l'île Dumet pour favoriser la navigation à la voile (demande des adhérents)

Augmentation de la disponibilité des skippers.

Tarif adhésion : il est décidé de maintenir, une dernière année, le tarif des cotisations individuelles mais d'augmenter les cotisations «Groupe»

Groupe 1 journée : 350€

Groupe ½ journée : 200€

Groupe WE : 750€

2/ Finance (voir annexe 2)

L'année 2021, au niveau du résultat courant, est nettement plus satisfaisante qu'en 2020 : 31% de plus en adhésions, un bon bénéfice fête (inexistant en 2020 à cause du Covid).

La souscription avance bien. Il ne reste plus que 2 254€ de dons à récolter pour clore le budget de restauration prise en compte par la Fondation sans reste à charge pour l'association.

3/ Assurance

Huit mois de négociation avec AXA Nantes pour modifier le contrat Plaisance après notre refus de l'augmentation tarifaire en mai 2020.

1.800€/an à la place de 2 200€ pour un contrat quasiment identique. Il reste encore un remboursement d'AXA à percevoir.

Concernant l'assurance du hangar qui n'a pas été réclamée par AXA Vannes, les raisons de cette suspension ont été demandées. A suivre....

4/ Sinistre

Yann Nothumb, notre avocat a relancé à 4 reprises M Bossé, qui n'a toujours pas rendu son pré rapport depuis le 9 septembre 2019. Pour Yann, c'est du jamais vu.

Du côté du Guip qui réclame le paiement de ces factures, ni le chantier, ni leur avocate n'ont relancé l'expert.

Nous leur avons demandé d'intervenir aussi auprès de l'expert leur signalant, à nouveau, que nous ne réglerons rien tant que la procédure judiciaire est en cours. A suivre ...

5/ Maintenance

Un gros travail sur les mâts, les haubans, drisses, écoutes et poulies à réaliser au hangar.

Fin de la descente et du coffre moteur à réaliser.

Au moment du carénage, il faudra remplacer les passe-coques.

Relance d'Electronique Océan pour la fin des travaux et de Marine performance pour changement du mano contact de pression d'huile.

6/ Année 2022

Assemblée Générale : vendredi 25 février 19h

Carénage : sortie du bateau le jeudi 7 avril en début d'après-midi.

Pas de date de manifestations décidées actuellement pour 2022. Concours de pétanque, le 20 août, éventuellement.

Déménagement du local de l'association pour retourner dans celui d'avant en fonction de la réalisation des travaux de rénovation de celui-ci par la municipalité.

Le secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC

Le président : Dominique PRUDHOMME